

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 51

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

XIII

— Quelle est cette lumière,
dans la nuit ?

— C'est l'Etoile de Noël !

C'EST demain Noël, Voisine, ce sont les petits enfants de l'école qui l'ont dit. Ils couraient dans la rue pour aller plus vite à la répétition de chant... on les entend d'ici... écoutez-les !... ils chantent : Mon beau sapin, Venez bergères et mages; ils chantent aussi : Paix sur la terre, qui est le plus beau de ces chants, et toute la joie de Noël brille dans leurs yeux.

C'est que Noël est, avant tout, la fête des petits, des petits et des humbles. Il faut, comme eux, avoir confiance, il faut savoir, comme eux, être heureux d'un cœur simple pour en sentir l'ineffable douceur. Car, si les enfants demeurent en extase devant le sapin étincelant de perles et de lumières, c'est qu'ils n'imaginent rien au monde de plus beau. Et, si leur petit cœur bat à se briser de joie quand éclate le cantique de Noël, c'est qu'ils croient à ce qu'ils chantent !... Paix sur la terre !... Ce sont les enfants qui ont raison, voyez-vous, et nous serions plus heureux si nous savions, si nous pouvions « croire » sans discuter.

La Terre, si l'on y songe, était créée pour prospérer dans la paix et la beauté. C'est la mauvaise volonté humaine qui en trouble l'harmonie. Regardez dans le petit cercle de famille comme souvent, déjà, sa quiétude est rompue par la faute d'un de ses membres. Une pensée mauvaise qui s'échappe, une parole imprudente qui égratigne le silence... l'indifférence devant le petit malheur qu'un geste eut pu réparer.

On ne pense peut-être pas assez au devoir qui incombe à chacun de participer à l'agrément du foyer, on ne prend pas garde à la nécessité du sourire qui est comme la lumière du visage.

Voisine, je ne sais pas exactement pourquoi je vous dis ces choses !... Tenez, voici le sapin préparé avec ces cent petites bougies, ses noix dorées et ses chaînes brillantes... Les enfants danseront leurs rondes autour et nous chanterons avec eux le doux cantique : Paix sur la terre... N'oubliez pas, Voisine, c'est demain Noël !

L'Effeuilleuse.



L'ABBAYE DE TSAVORNÉ

EÇANDO, demeinze et delon, sti tsautein passâ, no z'ai z'u la première fita de noutra novalla abbayî : *Union et Paix*, que cein a età onna tant balla fita. Lâi è venu dau mondo tant biau que l'età bin pllie galé qu'âo tir fédérât et qu'on n'a mimameint assurâ que lo râi David de Méziré étâi âo banquieit et que l'ant chai po majo de trâblia.

Dan, lo deqando pe vè six hàore, on gaillâ que sâ maneyî lo tambou l'a taborena la diana pe lo velâdzo; ie fasâi crenesâ sa tiesse que cein fasâi on pucheint dêtertîn pe lè tserrâire. Lè z'homme sè sant rasseimblia dêvant lo collidzo et l'ant betâ lo brassâ, pu sè sant einmourdzî ti de beinda por allâ âo z'oustand iò l'ant ferrailî mimero ion. Lâi a bo et bin z'u dou râ que l'ant étâ courenâ pe duve galèze pernette que m'arâi z'in fé de lè z'eimbransi. L'a falîu bâire quauque botolhie de septant'-ion : è-te pas de bi savâi ! Pu lè râ l'ant promenâ lau courene pe lo velâdzo, pu... hardi ! lo picoulet, la moufêrine, la sotiche, tant que vè la miné.

La demeinze, cein l'a étâ bin pllie biau oncora. L'a falîu batfî lo drapeau nâovo. Clli que n'a pas vu cein n'a rein vu. Pu l'a falîu rebâre et remedzi, ni trau pou, ni trau et lè discou l'ant einmourdzî. Lo syndico l'a dêvesâ dâi vilhie z'abbayî de Tsavorné, dinse :

— Dein lo vilhio teimps, lâi avâi dein noutra coumouna cin z'abbayî : cliaque de la Granna, de la Sau, de Vilmergue, dâi Cultivateu et de l'Uni-on. Cllia z'ique de Vilmergue l'a étâ fondâte lo 25 de juillet de l'an 1713 pe dâi sordâ de Tsavorné que sant z'u pe cliaue dêfrepênâie de Brémegarte, lo 22 mai, et de Vilmergue lo 25 de juillet 1712. L'a dourâ quasou dou ceint z'an et l'a étâ partadjâ ein 1873. Apri cein l'ant ruppâ l'abbayî dâi Cultivateu et cliaque de l'Uni-on, bin mau'â propou. Lè pe vilhie famille de Tsavorné dein sti teimps l'étant dâi z'Auberson.

Ne vu pas vo redere ti lè biau discou que j'è ouï : mè foudrâi onna ramma de papâ. Respet por ti leu.

Lo tambou l'a rerolli et no sein parti po la granta pararda.

Çosse n'étâi pas de la moqua de tsat : dâi drapeau, dâi gendarme, la musiqua avoué dâi z'haillon de militéro et dâi carlette à galons et à plliematse verda, lè dêmuzalle, lè dzein dâi sociêtâ et lè z'einfant dâi z'ècoule. L'ant bo et bin passâ pe tote lè riette, po reveni su la pllièce de fita.

Lo delon, l'ant refé on bocon d'abbayî po medzi lè brosse de la demeinze. Fasâi tant biau et tsaud que lè dzein l'avant sâi et vo djuro que lo cantinier l'a fé sè ferrette.

L'è dinse que s'è passâie la première fita de l'abbayî novalla de Tsavorné.

Pierro-Abram Redzipet.

LE NUMÉRO 17 DE LA CITÉ-DERRIÈRE

LES intéressants articles, que M. L. Mogeon vient de consacrer, ici-même, aux mémoires laissés par l'archiviste Antoine Baron, nous ont donné l'idée qu'il n'était pas hors de propos de rappeler que cet honorable citoyen habita plusieurs années et mourut, le 11 septembre 1864, à la Cité-derrrière, dans la maison de l'ancienne cure, n° 17 actuel (alors n° 22), qui abrite aujourd'hui le poste de police de la Cité, la chambre des pauvres passants et celle des arrêts militaires. C'était, sauf erreur, au 1^{er} étage et l'empreinte du nom de A. Baron était encore visible, il y a peu d'années, sur la porte de l'appartement, pour qui savait regarder avec soin.

M^{lles} Baron, les filles de l'archiviste, y tenaient une petite école enfantine, dont se souviennent peut-être encore quelques Lausannois dans la soixantaine.

Le petit jardin, dont parle Baron, est sans doute celui sur lequel donnent les pittoresques galeries de la maison, qu'on aperçoit de la route de la Solitude.

Rappelons brièvement, à cette occasion, les états de service de cette vénérable maison, qui sont sérieux et variés.

Avant la Réforme du XVII^{me} siècle, c'était la Cure de la Paroisse de la Sainte-Croix, dont dépendait la ferme de l'Hermitage, à ce que nous a signalé M. Maxime Reymond. Par la Petite Largition de 1536, Berne l'octroya à la Seigneurie de Lausanne, comme les biens des diverses paroisses de la ville, et elle servit dès lors et pendant 300 ans de cure pour l'un des ministres.

Dès 1561, c'est le pasteur Loys Treppereau qui l'occupa, à ce que nous apprend M. le professeur H. Vuilleumier. C'est peut-être là qu'il faut chercher le domicile de ses prédécesseurs dans la charge de second ministre : à savoir Bêat Comte (1538-1545), Jacques Valier (1546-1559) qui démissionna avec Viret, et Jean de Bosc (1559-1561).

D'après le plan Rebeur (1670), cette Cure était, en effet, dévolue au second ministre (le premier pasteur étant alors logé à la Madeleine); mais, en 1722, les indications sont inversées. En 1827, en revanche, on en est revenu à la destination de la Cure de la Cité-derrrière au second ministre. Ces changements font qu'on ne peut préciser de façon absolue la demeure des pasteurs de Lausanne, que si d'autres données certaines fixent la chose.

Pour ce qui est de la Cure qui nous occupe, nous savons que, de 1748 à 1754, c'est David Pavillard qui y demeura. Il était alors 2^{me} diacre ou 4^{me} pasteur. Plus tard, il devint 3^{me} ministre, puis professeur de la chaire dite d'éloquence à l'Académie et principal du Collège. C'est D. Pavillard qui fut le précepteur du comte de Lippe-Deilmold et du prince de Nassau-Weilberg, en séjour dans notre ville. En 1753, c'est chez lui que le père de Edward Gibbon place celui-ci, encore fort jeune, en pension, pour le ramener, si possible, à la foi réformée dont il avait tendance à s'éloigner alors. Gibbon parle de cette maison de la Cité-derrrière de la façon suivante :

« A la place de mon élégant appartement du Collège de la Madeleine (Magdlen College d'Oxford), c'est une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle; une maison vieille et incommode, une petite chambre, mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un